

châtillon-sur-indre

La médaille des Justes à titre posthume

Dimanche matin, il y a avait beaucoup de monde et d'émotion, salle Jeanne-de-France, pour la remise de la médaille des Justes parmi les nations à deux Châtillonnais, André et Yvonne Berthet, en présence de Philippe Derumigny, préfet, François Guggenheim, délégué régional du Comité français pour Yad Vashem, de Laurent Mestre, attaché de l'ambassade d'Israël à Paris, et aussi de Rachel Gebowicz, leur fille.

André, modeste bouteilleur, et son épouse Yvonne sont entrés dans la Résistance quand leur neveu, jeune étudiant tourangeau, a été fusillé en juillet 1942. André et Yvonne



La distinction a été remise au couple Berthet à titre posthume.

Berthet ont ainsi accueilli le 22 décembre 1942 deux petites juives réfugiées, Suzanne, 12 ans, et Rachel, 18 mois. Ils ont alors protégé au mieux les deux fillettes, parfois avec l'aide précieuse de personnalités locales comme le maire d'alors, le docteur Cluzeau.

Des liens très forts se créent ainsi entre les familles, liens qui continueront même après la guerre. En 1973, Rachel sera même adoptée par le couple

Berthet. Refusant les honneurs, André s'éteindra en 1985 et Yvonne, en 1994.

« Les Justes sont des gens modestes aux qualités exemplaires et finalement fort rares », devait dire M. Derumigny, en conclusion de son discours.

Pour être reconnu Juste, il faut répondre à certains critères comme avoir aidé un juif à échapper à une arrestation pendant la Seconde Guerre mondiale ou avoir été reconnu par les juges de la Cour suprême de Jérusalem. Dans le département de l'Indre, 49 personnes ont été reconnues Justes, dont 7 à Châtillon, un chiffre considérable ramené au nombre d'habitants.

écueillé

Une association qui tourne bien

L'assemblée générale de l'association Familles rurales a permis de dresser le bilan des divers secteurs : maintien à domicile, aides ménagères, loisir enfance jeunesse, garderie périscolaire, gymnastique, club loisir, danse modern jazz, anglais, peinture sur porcelaine, cours de piano, portage de livres à la bibliothèque.

Les différents responsables ont présenté des rapports plutôt sa-

palité et le conseil général. A l'unanimité, le bureau a été reconduit comme suit : présidente, Jeannette Larive ; vice-présidente, Marie-Claire Stanquic ; trésorière, responsable du maintien à domicile : Thérèse Virault ; secrétaire, responsable des encassemens : Andrée Herant ; responsable des dossiers de maintien à domicile, Nicole Bonjour ; responsable du secteur loisir, enfance,

argy

Les pompiers du Grimp 36 aux établissements Villemont



bouges-le-château

> MARCHÉ DE NOËL. Samedi 12 décembre, dans le parc du château. Contacts pour les commerçants : Christelle au 02.54.35.81.79 ou Sylvie au 02.54.35.40.89.

châtillon-sur-indre

> CAF. Permanence de la Caisse d'allocations familiales, jeudi 28 octobre, de 10 h à 11 h 30, à la mairie.

> OTSI. Ouvert jusqu'au 3 novembre inclus, du mardi au dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

> EXPOSITIONS. Salle Jeanne-de-France, place du Château, sur le centenaire de l'école Henri-Cosnier, réalisée par les enseignants et les élèves de l'école, et Désobéir pour sauver, des policiers et des gendarmes français, justes parmi les nations, ouverte jusqu'au 28 octobre inclus, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

clion-sur-indre

> DINER DANSANT. De l'UNCAFN, samedi 13 novembre, à la salle des fêtes, à partir de 20 h, avec un orchestre Musette. Renseignements au 02.54.38.61.31 ou au 02.54.38.47.68.

> TRAVAUX REPOUSSÉS. Compte tenu de la pénurie de carburant et du manque de bitume, les travaux programmés sur la RD 943 dans la traversée de Clion sont reportés à une date ultérieure.

palluau-sur-indre

> SOIRÉE PAELLA. De la JS Palluau, samedi 6 novembre, à